VIVRE À ANGERS

DÉCEMBRE 2020 / N°435

angers.fr

SOLEILS D'HIVER

Les commerces vous attendent

Angers

THIERRY BONNET

Le parc Balzac s'apprête à accueillir 50 parcelles de jardins familiaux supplémentaires.
Cela afin de compenser celles du secteur des Chalets, dans les Hauts-de-Saint-Aubin, qui ont dû être déplacées dans le cadre de la transformation du quartier. Au total, 120 espaces seront à cultiver du côté des Basses-Fouassières. Ce nouvel aménagement, confié à Alter, comprend également la création d'un cheminement piétonnier permettant de rejoindre le chemin des Hautes-Fouassières et les jardins existants. Les nouvelles parcelles, gérées par l'association des Jardiniers de la Doutre, sont en cours de livraison. Leur superficie varie entre 80 et 150 m². Des surfaces plus petites que celles habituellement octroyées afin de répondre aux demandes et besoins des habitants. Case à déchets, abris de jardin individuels de 4 m² avec récupérateur d'eau de pluie, abri collectif pour stocker du matériel mutualisé et aire de convivialité complètent le site, sur lequel les grands arbres existants et leur système racinaire ont été protégés.
Une intervention de taille est également en cours à Balzac, dans la zone du marais, dans le cadre d'un plan de gestion du parc sur plusieurs années. L'enjeu: redonner à cet espace naturel sensible son ambiance paysagère, propre aux Basses Vallées angevines. En effet, le dernier bilan effectué par la Ligue de protection des oiseaux (LPO) montrait, en 2019, un renfermement du milieu et, par conséquent, une augmentation de l'ombre portée, changeant ainsi l'habitat des oiseaux et de la faune de prairie. Pour y remédier, des saules ont fait l'objet d'un élagage pour les convertir en arbres "têtard" et offrir ainsi aux insectes, micro-mammifères, champignons et oiseaux des bonnes conditions pour se développer. Notamment grâce aux chutes de bois regroupées dans un gabion grillagé, protégé des inondations. ■

SOMMAIRE

04 | Dossier
Le Budget participatif s'enrichit de 10 nouveaux projets

08 | Actu
- Un dispositif exceptionnel pour l'ouverture des commerces | 08
- Un plan pour combattre l'isolement | 09
- Accompagner le football amateur | 11
- Recenser les pépites patrimoniales de la ville | 12
- Les citoyens se mobilisent pour la transition écologique | 13
- Une enquête sur la mobilité des habitants bientôt lancée | 14
- Le 4 janvier, la ligne A du tramway change de circuit | 15

16 | Le point Métropole
La fonction vitale du grand cycle de l'eau

20 | L'invité
Arnaud Leroy, président directeur général de l'Ademe, l'agence de la transition écologique

22 | Quartiers Angers
- Projets de quartier : la concertation démarre | 22
- Monplaisir : Somia Aouka, la passion de la couture de l'Algérie à la France | 23
- Saint-Serge, Ney, Chalouère : ils graffent pour embellir Savary | 24
- Belle-Beille / Lac-de-Maine : les Cabanes du lac sont ouvertes | 25

26 | Communes Métropole
- Le Plessis-Gramoire : Patrick Lemoine, les menus "durables", il connaît déjà | 26
- Le Plessis-Macé : un calendrier de l'Avent connecté sur le thème de Noël au Moyen-Âge | 27
- Les Ponts-de-Cé : à la Ressourcerie des Biscottes, vous donnez, ils valorisent | 28

29 | À l'affiche
Musique et patrimoine s'inspirent

30 | Tribunes

31 | Histoire
Le premier grand café

Votre magazine *Vivre à Angers* est imprimé sur un papier 100 % recyclé.

Ville d'Angers, boulevard de la Résistance et de la Déportation, BP 80011, 49020 Angers Cedex 02 **Directeur de la publication :** Christophe Béchu. **Directeur de la communication :** François Lemoulant. **Responsable du pôle digital/médias :** Gaël Maupilé. **Rédacteur en chef :** Pascal Le Manio. **Rédaction :** Pascal Le Manio, Nathalie Maire, Julien Rebillard, avec la participation de Juliette Cottin, Anne Rocher et Jennifer Semet. **Photo de Une :** Thierry Bonnet. **Contacter la rédaction :** 02 41 05 40 91, journal@ville.angers.fr **Conception graphique :** Scoop Communication - 11482-MEP. **Photogravure/Impression :** Easycom Imaye. **Distribution :** Médiapost. **Tirage :** 92 500 exemplaires. **Dépôt légal :** 4e trimestre 2020. **ISSN :** 1772-8347.

EDITO

Une ville, des solidarités

La période inédite que nous traversons nous met à l'épreuve collectivement.

Toujours active, la pandémie de Covid-19 a des conséquences lourdes sur notre quotidien, mais, tous ensemble, nous faisons face.

À la veille de Noël, l'annonce d'un déconfinement progressif permet d'envisager un retour à une vie moins contrainte dans les semaines à venir.

La réouverture d'une grande partie des commerces est une excellente nouvelle. Car nous avons besoin de nos commerçants, de nos artisans, de tous ceux qui font vivre et prospérer l'économie sur notre territoire. Eux, ont un besoin crucial de nous.

Le "consommer local", que notre collectivité encourage et soutient depuis plusieurs années, prend aujourd'hui tout son sens. Au-delà des enjeux sociaux et environnementaux, c'est de nos emplois dont il s'agit, et donc de la vitalité de notre agglomération. Ces emplois qu'il faut préserver pour que notre ville continue à se développer de façon cohérente et harmonieuse.

À l'approche des fêtes de fin d'année, j'ai souhaité que la sortie de confinement nationale s'accompagne de mesures locales exceptionnelles, à la hauteur des défis économiques et humains.

En concertation étroite avec les associations de commerçants, j'ai décidé de rendre piétonnes de nouvelles rues de l'hyper-centre d'Angers du 12 au 27 décembre, comme pendant le week-end des 5 et 6. Il convient en effet de faciliter au maximum l'accès des Angevins aux commerces tout en assurant le respect nécessaire des gestes barrières.

Avec l'accord de tous les maires de la Communauté urbaine, j'ai également pris la décision que bus et tramway seront gratuits durant cette même période. Il faut redonner à nos concitoyens l'envie de retourner dans les commerces de proximité, dans le cœur de la cité mais également dans les quartiers, et qu'ils retrouvent confiance dans les transports en commun.

Certains commerces, comme les restaurants, les bars, les discothèques et les salles de sport, ne pourront rouvrir dans l'immédiat. Je comprends leur frustration, j'entends leur détresse. Nous devons faire en sorte que la solidarité joue pleinement son rôle en attendant un retour à des jours meilleurs.

Car la solidarité, l'esprit d'entraide, c'est la quintessence même de Noël. Ils sont d'autant plus importants en cette fin d'année qu'ils sont indispensables pour nous aider à surmonter les épreuves auxquelles nous sommes confrontés.

Christophe Béchu
Maire d'Angers

Le Budget participatif s'enri

1/ À l'entrée du parc Saint-Serge, l'arbre numérique capte l'énergie solaire et permet de recharger son portable et accéder au Wifi.
2/ Déjà sept fresques murales et sculptures sont visibles grâce au projet "L'art à ciel ouvert", dont l'œuvre de Marc-Antoine Mathieu, rue Coëffard.
3/ Le premier frigo solidaire a été installé au "J, Angers connectée jeunesse" pour lutter contre le gaspillage et la précarité alimentaire des étudiants.
4/ La tente "anti-gaspi" de l'association Solidari'Food redistribue les invendus après le marché de la place Leclerc.

chit de 10 nouveaux projets

PHOTOS : THIERRY BONNET (1, 2, 3) ET JEAN-PATRICE CAMPION (4)

Malgré les restrictions liées à la crise sanitaire, la campagne de vote du 3e Budget participatif a été un succès populaire. Sur les 45 projets en lice, 10 ont été choisis par les Angevins. Tous seront réalisés d'ici à deux ans maximum pour un montant légèrement supérieur à un million d'euros.

Crise sanitaire oblige, c'est en vidéo que le maire, Christophe Béchu, et l'adjointe à la Citoyenneté, Karine Engel, ont présenté les lauréats de la 3e édition du Budget participatif, le 4 novembre. *"Le risque était grand de voir l'engouement diminuer en cette période si particulière,* note le maire. *Et pourtant, les Angevins ont répondu présent cette année encore. Près de 200 projets ont été déposés, 45 ont été sélectionnés après examen de leur faisabilité, et plus de 9 000 votes, 9 048 très exactement, ont été comptabilisés. Il y a donc de quoi se féliciter malgré le contexte et remercier les Angevins pour leur engagement."* À ces chiffres, on peut également ajouter les 120 heures de permanences tenues par les porteurs de projet sur l'Agora, installée place du Ralliement, six jours sur sept pendant trois semaines, et les vingt rendez-vous organisés dans les quartiers. Objectifs : présenter les initiatives et convaincre le public de voter pour. Après dépouillement des votes numériques (45 % du total des suffrages) et des bulletins papier (55 %), dix projets verront le jour dans les deux ans, comme la Ville s'y engage, pour un budget total de 1 020 000 euros.

Confort et embellissement en tête

Pour rappel, les projets soumis au vote étaient classés selon sept thématiques : confort et embellissement de la ville, éducation, mobilités, nature, culture et rayonnement, parcs et jardins, et sports, loisirs et convivialité. Pour cette édition 2020, les quatre premières ont été mises à l'honneur. Ont ainsi été choisis : un éclairage des passages piétons pour améliorer la sécurité des déplacements de tous les usagers, l'installation d'abris pour les chats errants stérilisés afin de les protéger et d'éviter leur prolifération, l'équipement d'espaces naturels en poubelles et gants biodégradables pour maintenir la propreté des lieux. Mais également la végétalisation des façades de certains bâtiments publics, la dotation d'écoles en matériel pédagogique et l'aménagement des cours de récréation afin de favoriser le bien-être et la réussite des élèves, l'expérimentation de "vélorues" pour faciliter une pratique du vélo au quotidien en toute sérénité ou encore l'installation de jardins flottants sur la Maine à des fins esthétiques et écologiques.

> ***"Tous ces projets, qu'ils aient été retenus ou non, viennent enrichir nos réflexions."***

Et sur le podium cette année, des bornes de réparation et de gonflage pour les vélos (3e place), la création de mini-forêts urbaines à la méthode Miyawaki (2e) et, avec plus d'un tiers des voix, l'installation de fontaines à eau potable dans la ville. *(lire en pages suivantes).*

Un nouveau visage pour la ville

À travers ces résultats, ce sont bien les questions environnementales au sens large qui ont été plébiscitées par les porteurs de projet comme par les votants. *"En sélectionnant des actions autour de la nature, du végétal, de la biodiversité, de la lutte contre les déchets, des déplacements doux, les Angevins dessinent le nouveau visage qu'ils souhaitent pour notre ville,* conclut Christophe Béchu. *Une ville davantage tournée vers la transition écologique mais aussi vers la relève générationnelle et les solidarités de proximité. Cela va nous permettre de continuer à accélérer dans tous ces domaines. Car tous ces projets, qu'ils aient été retenus ou non, viennent enrichir nos réflexions, nous offrent des pistes, des orientations."* ■

“Un projet qui a parlé à beaucoup de monde”

Avec plus d’un tiers des voix obtenus, 3 152 sur 9 048, le projet d’installation de fontaines à eau potable dans la ville arrive en tête des lauréats du Budget participatif. *“C’était plutôt inattendu car j’étais en concurrence avec plein d’autres idées super intéressantes. Je pense que la mienne a parlé à beaucoup de monde car elle répond à un réel besoin,* explique Pauline Gesta. *C’est en tout cas les retours que j’ai eus des personnes rencontrées sur l’Agora de la place du Ralliement. J’essaye le plus possible de profiter des nombreux itinéraires de balades proposés à Angers avec toujours une gourde sur moi. J’ai constaté qu’une fois vidée, il n’existait pas de lieux pour la remplir. Alors que c’est tout de même plus économique et écologique que d’acheter une bouteille en plastique. D’autant plus que l’eau de la ville est de bonne qualité.”* De cette expérience est né le projet qui se veut utile au plus grand nombre. *“Je pense par exemple aux joggers, aux personnes qui se déplacent à vélo, aux sans domicile fixe, aux usagers des aires de jeux pour enfants…”* Le dispositif prévoit l’implantation de cinq fontaines à bouton poussoir pour éviter le gaspillage. *“Je dois avoir une réunion avec les services techniques municipaux en début d’année pour étudier les emplacements précis. L’enjeu est de les connecter au système de canalisation existant dans des lieux très passants.”* ■

THIERRY BONNET

Gourde à la main, Pauline Gesta veut développer les fontaines à eau dans la ville.

LES 10 PROJETS LAURÉATS

Des fontaines à eau potable dans la ville (3 152 votes)
Pauline Gesta
Budget: 35 000 euros

Des forêts urbaines participatives à la méthode Miyawaki (2 407 votes)
Jihen Jallouli, Aure Genouvrier Lhermite
Budget: 95 000 euros

Bornes de réparation et de gonflage pour vélo (1 855 votes)
Julien Jeauffre et Martine Cosson
Budget: 40 000 euros

Des jardins flottants sur la Maine (1 805 votes)
Jihen Jallouli
Budget: 150 000 euros

Expérimenter le “vélorues” à Angers (1 794 votes)
Nicolas Marty
Budget: 100 000 euros

Aidons l’école à “bouger” pour mieux apprendre (1 675 votes)
Bruno Roux, Christian Pasco, Charlène Delépine, Anne-Claire Brémond.
Budget: 330 000 euros

Cultivons nos murs (1 567 votes)
T2V
Budget: 200 000 euros

Il est temps de voir vert… Incitation à moins de déchets (1 523 votes)
Marie-Christine Verne
Budget: 10 000 euros

Des abris pour les chats errants stérilisés (1 391 votes)
Association Les Amis du chat libre
Budget: 10 000 euros

Bien éclairé pour mieux se voir (1 289 votes)
Sandrine Olivier
Budget: 50 000 euros
Projet repêché

Le détail des projets sur ecrivons.angers.fr

Un vrai besoin de nature en ville

"Ravie, émue, fière." **Jihen Jallouli, référente Développement durable dans un cabinet d'architecture, a de quoi être comblée. Les deux projets qu'elle portait ont été non seulement sélectionnés, mais aussi lauréats du Budget participatif.** ***"Lors de la campagne de vote, j'ai remarqué que les personnes rencontrées étaient intéressées par cette idée de mini-forêts urbaines à la méthode japonaise Miyawaki que je proposais avec Aure Genouvrier Lhermite. Il s'agit de créer un ensemble végétal à croissance très rapide, trois années en moyenne, dense et riche en biodiversité. Pour cela, quelques dizaines de mètres carrés peuvent suffire. Notre idée est de planter une mini-forêt dans chaque quartier sur un modèle participatif, en y associant des salariés d'une zone d'activités ou une école, par exemple."*** **Le second projet consiste à réaliser des jardins flottants sur la Maine, dans le secteur des ponts de Verdun et des Arts-et-Métiers.** ***"Tout cela correspond chez moi à un vrai besoin de nature en ville, de biodiversité,*** **explique Jihen Jallouli.** ***Je suis heureuse que ce ressenti soit partagé par les Angevins et qu'il puisse contribuer à faire bouger un peu les choses. À l'image des projets pour favoriser l'usage du vélo qui ont été, eux aussi, choisis cette année."***

THIERRY BONNET

Jihen Jallouli propose de créer des jardins flottants sur la Maine.

CE QU'IL EN PENSE

THIERRY BONNET

Christian Pasco
porteur du projet "Aidons l'école à bouger pour mieux apprendre", avec Anne-Claire Brémond, Charlène Delépine et Bruno Roux

"Pourquoi faire des propositions en faveur des écoles ? Parce que nous sommes convaincus qu'il y va de l'avenir de tous. Notre idée, ce n'est pas de faire à la place des enseignants. Mais bien de leur apporter une aide avec du matériel pédagogique leur permettant de développer de nouvelles pratiques, notamment des ateliers autonomes, dès la maternelle. Ils favorisent l'attention, l'engagement actif, la coopération et donnent le droit à l'erreur. Le budget du projet prévoit également le réaménagement de cours d'écoles en espaces plus naturels. Là encore pour créer des bonnes conditions d'apprentissage et participer au bien-être à l'école. C'est, pour nous, la clé de la réussite de tous les enfants et de l'égalité des chances."

3 QUESTIONS À...

THIERRY BONNET

Karine Engel
adjointe à la Citoyenneté

Quel bilan dressez-vous de cette 3e édition du Budget participatif ?
Forcément positif car, malgré le contexte sanitaire, le niveau de participation se maintient. Aussi bien au niveau du nombre de projets retenus qu'au niveau des votes. Seule la méthode de suffrage a quelque peu évolué en se reportant davantage que les autres années sur les votes numériques. Cela prouve que le Budget participatif continue de répondre aux aspirations des Angevins, au besoin de se rencontrer et de partager autour du bien commun qu'est notre ville. Ceci est très enthousiasmant et nous pousse à inscrire ce dispositif dans la durée. Il y aura donc un nouveau Budget participatif l'an prochain.

Les projets choisis par les Angevins font cette année encore la part belle aux questions d'environnement et plus généralement au vivre ensemble. Comment l'expliquez-vous ?
Le Budget participatif fonctionne en miroir de la société à laquelle nous aspirons tous, à savoir une société plus solidaire et plus citoyenne. L'opération a cette faculté de permettre une mise en œuvre rapide des projets, dans les deux ans maximum. La nature des projets retenus n'est donc pas surprenante. Elle correspond aux changements de vie souhaités par les Angevins et vient en complément de l'action municipale que nous menons depuis 2014.
Je pense, par exemple, au projet de "vélorues" qui viendra enrichir notre plan Vélo voté l'an dernier ou encore à la création de mini-forêts urbaines qui s'ajouteront aux 100 000 arbres déjà plantés à Grésillé, à la propreté, au bien-être à l'école…

Le Budget participatif serait donc une aide citoyenne à la décision ?
Je tiens énormément à cette notion de citoyenneté. La participation des habitants à la vie de leur ville est pour nous, élus, une chance. Car une action municipale est toujours mieux portée quand elle est partagée et expliquée. Ce que font les services municipaux lorsqu'ils examinent la faisabilité des projets avec les porteurs en leur expliquant les contraintes techniques, les données budgétaires. Faire ensemble pour y arriver ensemble, c'est toute la vertu du Budget participatif. ■

Un dispositif exceptionnel pour l'ouverture des commerces

Afin d'accompagner la réouverture des commerces en cette fin d'année, la Ville a notamment décidé l'élargissement du plateau piétonnier de moitié et la gratuité des transports en commun.

Ce sera une édition très particulière mais elle pourra tout de même se tenir malgré la situation sanitaire. L'opération Soleils d'hiver, privée de son marché de Noël et de la plupart de ses animations, va mettre l'accent cette année sur l'offre commerciale de proximité. Depuis le samedi 28 novembre, les boutiques ont rouvert. L'occasion pour les Angevins d'effectuer leurs achats de Noël en proximité et en toute sérénité. Pour cela, un dispositif exceptionnel a été décidé par la Ville, en concertation avec les professionnels.

"L'objectif est de faciliter l'accès au centre-ville et aux polarités commerciales de quartier, explique le maire, Christophe Béchu. *Du 12 au 27 décembre, les transports en commun seront ainsi gratuits dans l'ensemble de l'agglomération et le plateau piétonnier sera étendu de 50 %."* Conséquence: les rues du Mail (entre la rue Chevreul et la rue du Cornet), des Lices, Voltaire, Montault et Saint-Julien seront fermées à la circulation, de 10 h 30 à 19 h. Avec un accès maintenu aux parkings en enclos. L'amplitude horaire des commerces a également été revue à la hausse avec une fermeture possible à 20 h et une ouverture les dimanches de décembre. Tout ceci afin d'éviter des flux trop importants de personnes dans les rues et des pics de fréquentation contraires aux règles sanitaires.

"Quant aux cafetiers et restaurateurs, qui ne peuvent pas encore ouvrir, nous les autorisons à proposer une offre 'mets et vins' à emporter sur les emprises de leur terrasse, ajoute Stéphane Pabritz, adjoint aux Commerces. *Cela pour leur permettre de garder contact avec leur clientèle et de faire travailler les producteurs locaux, dont une quarantaine de vignerons."* ■

Soleils d'hiver, le programme

Illuminations, déambulations les mercredis, vendredis, samedis et dimanches après-midi, petit train et marchés de producteurs locaux sont proposés cette année, malgré le contexte. Quant au Père Noël, ouvrez l'œil, il pourra être vu au détour d'une rue ou dans sa calèche. À noter que l'opération Noël solidaire se poursuit sur ecrivons.angers.fr pour les personnes souhaitant effectuer des dons et/ou soutenir des associations.
angers.fr/soleilsdhiver et l'application *Vivre à Angers*.

EN BREF

NOUVEAU PRÉFET

Pierre Ory est le nouveau préfet de Maine-et-Loire. Entré en fonction le lundi 23 novembre, en provenance des Vosges, il succède à René Bidal appelé à la vice-présidence du conseil supérieur de l'appui territorial et de l'évaluation.

GUIDE DU NUMÉRIQUE

Où apprendre à utiliser les outils numériques (messagerie, traitement de texte, internet...) ? Le guide qui recense l'offre d'accompagnement des établissements publics et acteurs associatifs est à télécharger sur angers.fr.

BOX VÉLOS

La Ville lance une expérimentation de box vélos en libre-service. Les premières installations sont prévues dans le quartier des Hauts-de-Saint-Aubin : 4 aux abords de la bibliothèque Nelson-Mandela (huit places) et deux près des commerces du mail Auguste-Comte (quatre places).

MARDIS DE LA SANTÉ

Confinement oblige, l'institut municipal est fermé. Il est néanmoins possible de retrouver les captations vidéo des précédentes conférences gratuites d'information médicale du CHU sur angers.fr/institutmunicipal.

LE PARKING MARENGO MOINS CHER LE WEEK-END

Pour élargir l'offre de stationnement en centre-ville et faciliter le stationnement à proximité du marché La Fayette le samedi, le parking Marengo (323 places) voit ses tarifs baisser le week-end. La première heure est désormais gratuite comme dans les autres parkings en enclos de la ville.

Un plan pour combattre l'isolement

"La lutte contre l'isolement est une des grandes priorités du mandat, affirme Christophe Béchu, le maire. *Les effets du confinement en termes de réduction des interactions sociales sont venus renforcer la nécessité de se mobiliser auprès des plus fragiles. On estime à 30 000 les personnes touchées à Angers, la plupart invisibles. C'est d'autant plus vrai en ces périodes de fêtes qui sont des moments encore plus douloureux pour celles et ceux qui ne voient personne."* En réaction, la Ville vient de lancer un plan de dix actions. La première est un numéro de téléphone unique, le 02 41 05 40 00, celui de la mairie, pour permettre aux personnes de se faire connaître ou de signaler un tiers. Ce même numéro, ainsi que le site internet angers.fr, est aussi la porte d'entrée pour les Angevins souhaitant s'engager auprès des plus fragiles ou intégrer une réserve de bénévoles. Un budget de 100 000 euros a également été débloqué pour financer des projets de proximité portés par des associations. *"133 ont été contactées afin de recenser les initiatives qu'elles développent pour maintenir le lien,* ajoute Christelle Lardeux-Coiffard, adjointe en charge des Solidarités et présidente déléguée du CCAS. *Elles attendent que la Ville joue un rôle de coordination et de mobilisation du plus grand nombre."* Cela va ainsi déboucher, par exemple, sur la création de parrainages entre des écoles et des Ehpad pour renforcer les liens intergénérationnels, ou encore des animations musicales en pied d'immeubles et des lectures au téléphone par les acteurs de la culture à Angers. À noter également, la sortie d'un guide compilant l'ensemble des services proposés par les associations et les services publics pour lutter contre l'isolement. ■

angers.fr/soyonsattentifs

THIERRY BONNET

DIRECTION DE LA COMMUNICATION ET DU RAYONNEMENT / VILLE D'ANGERS

Entouré d'Anne-Marie Potot, conseillère municipale déléguée à la Lutte contre l'isolement et Christelle Lardeux-Coiffard, adjointe aux Solidarités actives, le maire, Christophe Béchu, a présenté le plan à la presse, le 25 novembre.

L'horloge des abattoirs rejoint l'entrée du parc Balzac

THIERRY BONNET

L'opération était minutieuse même si quelques mètres seulement étaient à parcourir entre le rond-point de l'avenue Yolande-d'Aragon et l'entrée du parc Balzac. Le déplacement de l'horloge dite des "Abattoirs", pendule plus que centenaire de 14,85 m de haut, iconique du quartier depuis son implantation en 2001, s'est déroulé sans encombre le 9 novembre. De quoi permettre aux travaux sur les nouvelles lignes de tramway de se poursuivre. Il y a deux mois, la fontaine Aqua Familia avait déménagé pour les mêmes raisons. Elle trouvera refuge prochainement dans les Hauts-de-Saint-Aubin, sur un autre rond-point, celui d'AquaVita. ■

PHOTOS : THIERRY BONNET

Le boisement urbain du Grésillé se poursuit.
51 955 végétaux – 25 020 jeunes arbres forestiers et 26 935 arbustes forestiers –, majoritairement des essences locales adaptées au changement climatique, sont en cours de plantation pour former la forêt haute du plateau. Avec une attention toute particulière portée à la constitution de lisières pour permettre à la lumière de se diffuser et à la biodiversité ordinaire de la faune et de la flore de s'installer.
Une allée fruitière a également été créée à l'est du site pour former, avec les jardins partagés de la Chouanière, une zone dédiée à l'agriculture urbaine, et protéger ainsi l'accès au lotissement situé en bordure *(photo ci-contre)*.
Autre point d'intérêt du secteur, à la croisée des futurs chemins forestiers, le belvédère a été entièrement requalifié. Deux mètres ont ainsi été gagnés en hauteur pour offrir une vue encore plus saisissante *(photo ci-dessus)*. Son ouverture est prévue au printemps, le temps de laisser le gazon se développer. Au final, cette forêt urbaine dense permettra de contribuer à la captation de CO_2, à la réduction des îlots de chaleur et à la limitation de l'étalement urbain. Cela afin de répondre aux enjeux de la transition écologique menée sur le territoire. ■

EN BREF

ZÉRO ÉCRAN

"Avant 3 ans, c'est 0 écran". C'est avec ce slogan que la Ville lançait il y a deux ans une opération de sensibilisation afin d'informer les familles sur les risques pour le développement cognitif, l'apprentissage du langage et plus globalement le rapport aux autres des tout jeunes enfants en cas d'exposition aux écrans, même ceux censés être adaptés au plus jeune âge. En cette période de fêtes de fin d'année et au moment d'effectuer ses achats de Noël, la campagne est relancée.
Flyer et questionnaire en ligne sur angers.fr

NATATION HANDISPORT

Elle figure en haut de l'affiche annonçant la compétition. Claire Supiot, la nageuse angevine multi-médaillée, défendra ses chances lors des championnats de France de natation handisport, organisés par Angers Natation Course, les 12 et 13 décembre, dans le bassin de 25 m de la piscine Jean-Bouin. À suive également du côté angevin : Antoine Roblet et Zacharie Kerkour. Au total, plus de 70 athlètes représentant 45 clubs sont attendus.
natation-handisport.org

Le point sur nos engagements

Accompagner le football amateur

THIERRY BONNET

Charles Diers
adjoint aux Sports

"Très rapidement après les élections municipales, nous avons lancé des états généraux du football amateur. Nous sommes partis d'un diagnostic de terrain démontrant les difficultés rencontrées par de nombreux clubs, notamment dans les quartiers prioritaires où la pratique du football se révèle être un vecteur d'éducation, d'intégration et de cohésion sociale. Et cela notamment pour les jeunes de 6 à 17 ans qui sont notre priorité.

Le constat est national et Angers n'échappe pas à la règle. Après avoir déjà rencontré une première fois les représentants des quatorze clubs de notre ville, il ressort des problèmes en matière de gestion administrative, de structuration du projet associatif, d'équipements, d'implication des familles, et parfois même de violence et d'incivilités. Et tout cela, dans un contexte lié à la crise sanitaire du Covid-19 qui complexifie la situation.

Les équipes dirigeantes sont mises à mal et certaines connaissent une usure de gouvernance due à un engagement bénévole de tous les instants et à des règles de gestion toujours plus contraignantes. Sans ingérence aucune, la Ville souhaite être aux côtés des clubs, en leur permettant de se rencontrer, de dialoguer, d'échanger aussi bien sur leurs bonnes pratiques que sur leurs difficultés.

Autour de la table, nous avons convié également l'office municipal des sports, l'institut de formation en éducation physique et en sports (Ifepsa) et les instances qui régissent le football amateur en local : le district de Maine-et-Loire et la ligue des Pays de la Loire.

Tout reste à imaginer pour faciliter le quotidien de ces acteurs de proximité qui ont en charge 3 200 licenciés. Mutualiser certains moyens et matériels, former au management associatif, fédérer les familles autour d'un projet commun, redéfinir les missions et ambitions de chaque club, mieux répartir l'offre sportive sur le territoire…, cette réflexion collective est là pour en débattre. Avant de déterminer par des conventions d'objectifs et des crédits financiers, l'accompagnement que proposera la Ville pour les trois saisons à venir."

"Adopte un maraîcher !" récompensé

L'opération "Adopte un maraîcher !" avait connu un grand succès et un fort retentissement bien au-delà des frontières angevines. Créée en mars dernier, au début du premier confinement, elle avait permis aux producteurs de fruits et légumes locaux, privés de marchés alimentaires, de trouver des espaces de vente alternatifs mis à disposition gratuitement par des commerces fermés en raison de la situation sanitaire. L'initiative a reçu, le 23 octobre, le prix Territoria d'or 2020, des mains de Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, dans la catégorie Riposte territoriale Covid. *"Cette récompense appartient à tous les commerçants d'Angers,* se félicite Stéphane Pabritz, adjoint aux Commerces. *Elle témoigne de l'entraide nécessaire en pareille circonstance."* ■

THIERRY BONNET / ARCHIVES

INTERVIEW

THIERRY BONNET

Paul Brizard

président de l'association Team WeForge e-sport

C'est quoi le e-sport ?
C'est la pratique du jeu vidéo en compétition. Les premières ont débuté avec le jeu Pong, commercialisé par Atari au début des années 1970. Elles se pratiquaient sur des bornes d'arcade. Internet a favorisé l'explosion des jeux en ligne. Par exemple, l'an passé, la finale du championnat du monde du jeu "League of Legends", organisée à Paris à l'AccorHotels Arena, a été suivie par près de 22 millions de personnes en moyenne par minute.

Comment est né votre club ?
Il a été créé en 2011 sous le nom de Same Blood e-sport. Pendant plusieurs années, le club a participé à des compétitions sur "Call of Duty", puis on est passé à des jeux plus grand public comme "Mario Kart", "Fifa" et "League of Legends". L'équipe a changé de nom en 2019, suite au partenariat avec l'entreprise WeForge qui vise à renforcer notre professionnalisation. Le club compte une vingtaine de joueurs en période de championnat et une vingtaine d'adhérents concourent au bon fonctionnement de l'association.

Quels sont les projets de l'association ?
L'objectif est de constituer une équipe pour participer à la Division 2 du championnat français et accroître ainsi notre visibilité. Cette année, notre équipe première était composée de trois Français, un Allemand et un Suédois. Ils ont participé à l'Open Tour France, sorte de Division 3. L'autre objectif est de développer la pratique du e-sport au niveau local. Nous aimerions ouvrir un lieu pour les joueurs amateurs, en particulier les jeunes. Nous allons continuer également à organiser des tournois comme lors d'Angers Geek Fest, en octobre dernier. ■

team-weforge.gg

Recenser les pépites patrimoniales de la ville

Angers s'est doté le 1er janvier 2019 d'un site patrimonial remarquable (SPR). Objectifs : protéger et valoriser le patrimoine d'Angers sur un périmètre qui s'étend de l'île Saint-Aubin au lac de Maine, en passant par le centre-ville. Parmi les outils de gestion mis en place : un plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV). Sont ici concernés le cœur historique de la ville et de La Doutre – à l'intérieur des grands boulevards –, et deux exceptions, les secteurs de l'Esvière et de Saint-Joseph, pour partie. Ce plan est dans sa phase d'étude qui consiste à dresser un état des lieux des richesses patrimoniales dans les propriétés privées comme dans les espaces publics, sur les façades comme dans les intérieurs (parquet, escalier, mosaïque…). Plus d'un millier de parcelles a déjà été visité par les architectes mandatés par Angers Loire Métropole. L'objectif est qu'à terme, d'ici à 2023, 2 000 fiches-immeubles soient renseignées. Les données n'ont pas vocation à être rendues publiques. Il s'agit ici d'informer les propriétaires sur leur habitat et sur l'obligation de soumettre à autorisation préalable les travaux susceptibles de modifier l'état des parties intérieures et extérieures du bâti. À noter qu'une fois approuvé, ce PSMV remplacera le plan local d'urbanisme sur le secteur concerné, soit sur une surface d'environ 200 ha. ■

Renseignements sur angersloiremetropole.fr et sur le blog psmv-angers.wixsite.com/patrimoine

Escalier à jour central, dans les parties communes d'un immeuble du quartier Saint-Joseph.

DR

LE SAVIEZ-VOUS ?

Un nouveau site web pour les bibliothèques

Plus convivial et enrichi de sélections, critiques… le nouveau site internet des bibliothèques municipales propose des services en ligne personnalisés afin de prolonger ses prêts, réserver ou annuler des documents, faire des suggestions d'achat, déposer son avis sur une œuvre empruntée, accéder à son historique de lecteur… Autres fonctionnalités : une identification unique pour le site, les ressources en ligne, le portail À'tout et les postes de consultation d'internet sur place. Et également un accès direct aux catalogues des bibliothèques du musée des beaux-arts et du conservatoire à rayonnement régional.

bm.angers.fr

JEAN-PATRICE CAMPION

Lancées le 23 octobre, les Assises de la transition écologique se poursuivent. Les premières restitutions sont attendues au printemps.

Les citoyens se mobilisent pour la transition écologique

Ouvertes fin octobre, les Assises d'Angers Loire Métropole mobilisent déjà nombre de citoyens. Jusqu'au printemps, chacun peut continuer à faire valoir son expérience et ses idées au profit de la transition écologique.

En dépit du contexte sanitaire, les Assises de la transition écologique d'Angers Loire Métropole mobilisent les citoyens, nombreux déjà à avoir déposé leurs idées, d'une manière individuelle ou collective, sur la plateforme ecrivons.angers.fr. *"Je n'ai aucun doute sur l'intérêt que les citoyens portent au challenge que représente la lutte contre le réchauffement climatique. Mais je suis quand même très satisfaite de constater qu'ils sont nombreux à se saisir des thématiques proposées malgré la situation. Plus la participation sera large, plus enrichissant sera le débat. Toutes les contributions seront prises en compte et analysées le moment venu"*, souligne Corinne Bouchoux, vice-présidente aux Déplacements et à la Transition écologique. Ce moment charnière des premières restitutions reste programmé au printemps. Le questionnaire proposé en préalable aux assises a permis de dégager des questions prépondérantes. Parmi les 1700 réponses, 97 % concluaient sur la nécessité de *"réinventer un développement local plus écologique et plus solidaire"*, à l'image des initiatives nées lors du premier confinement. 67 % proposaient aussi d'impliquer davantage les citoyens *"en imaginant de nouvelles formes de participation"*.

L'alimentation, préoccupation n° 1

La question d'une alimentation *"saine et locale"* arrive largement en tête des préoccupations, suivie par les déplacements et le logement. Pour s'adapter au contexte sanitaire, le premier des trois ateliers animés par Angers Loire Métropole, prévu le 14 décembre, se tiendra finalement courant janvier, en distanciel. Les suivants sont prévus en février puis mars. *"La forme change mais la détermination reste intacte. Nous gardons notre cap"*, conclut l'élue. ■

ecrivons.angers.fr

Comment participer ?

Comment parvenir à réduire de 60 % les émissions de CO_2 d'ici à 2030, tout en prenant en compte les enjeux sociaux et la qualité de vie ?
Pour participer au débat, trois solutions :
- **déposer de manière individuelle une proposition sur ecrivons.angers.fr.**
- **rédiger un cahier de contributions en groupe correspondant à une proposition concrète et opérationnelle.**
- **participer aux trois ateliers animés par Angers Loire Métropole à partir de janvier.**

angersloiremetropole.fr

Une enquête sur la mobilité des habitants bientôt lancée

THIERRY BONNET / ARCHIVES

4 400 habitants de l'agglomération seront interrogés de janvier à fin avril.

Combien de fois se déplace-t-on en moyenne chaque jour selon que l'on soit actif ou retraité ? Quel moyen de transport choisit-on lorsque l'on vit à Angers ou en première couronne par exemple ? Toutes ces questions, et bien d'autres, trouveront des réponses à l'issue de l'enquête qu'Angers Loire Métropole doit mener de janvier à fin avril.
Celle-ci permettra de sonder 8 000 personnes de l'agglomération et des cinq intercommunalités limitrophes.
Sur les 4 400 habitants de l'agglomération sondés, la moitié sera interrogée au téléphone. L'autre, dans le cadre de rendez-vous à domicile. La dernière enquête de ce type remonte à 2012. Il apparaissait alors que 3,9 % des déplacements effectués à Angers intra-muros se faisaient à vélo, contre 2,8 % dans l'agglomération. Autre donnée : la voiture concernait quasi un déplacement sur deux à Angers contre 64 % dans l'agglomération.
En 2012, soit un an après la mise en service de la première ligne de tramway entre Avrillé et Angers-Sud, les transports en commun représentaient 9,3 % des modes de déplacement à Angers et 7,8 % dans l'agglomération. Huit ans plus tard, qu'en est-il ?
Les résultats de l'enquête permettront de mesurer l'évolution des comportements, d'évaluer l'efficacité des politiques publiques et d'anticiper les grands aménagements. ■

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le livre hommage de Kolmi-Hopen

Pour remercier ses salariés, ses fournisseurs, ses clients, les organismes privés et publics, le groupe Kolmi-Hopen (Médicom), spécialisé dans la fabrication de produits à usage unique comme les masques médicaux, vient de publier un livre hommage intitulé *La Confiance*. Les photos, signées du photographe angevin Jean-Michel Delage, apportent le témoignage d'une *"année particulière"*, qui a aussi permis *"de montrer les limites de la mondialisation, redonnant à l'industrie française ses lettres de noblesse"*. L'ouvrage, que l'entreprise remet gracieusement, est consultable sur medicom-eu.com

EN BREF

Visites d'entreprise

S'INSCRIRE POUR MADE IN ANGERS

Les inscriptions sont ouvertes à partir du 14 décembre pour les groupes, et à partir du 23 janvier pour les visites individuelles. L'édition 2021 de *Made in Angers* se déroulera du 22 février au 19 mars. madeinangers.fr

Conférence visio

L'ADOLESCENT D'AUJOURD'HUI

Dans le cadre de ses 10 ans, la Maison des adolescents propose une visio-conférence sur "L'adolescent d'aujourd'hui", le 10 décembre, à 18 h, avec Jocelyn Lachane, socio-anthropologue. Inscriptions sur maisondesados-angers.fr

Déplacements

LE TICKET CLASSE DEVIENT GRATUIT

Angers Loire Métropole a acté la gratuité des déplacements sur le réseau Irigo dans le cadre des sorties scolaires pour tous les établissements, collèges et lycées compris. Le ticket classe s'élevait à 22,50 euros pour 30 personnes.

Enquête publique

PLUI, NOUVELLES DATES

En raison du contexte sanitaire, l'enquête publique du PLUi est prolongée jusqu'au 18 décembre inclus. Les permanences qui n'ont pu se tenir à partir du 31 octobre ont été reportées. Informations sur angersloiremetropole.fr/plui

Le 4 janvier, la ligne A du tramway change de circuit

À un mois de sa mise en service sur le nouveau tronçon, le tramway poursuit ses essais sur les grands boulevards, à Angers. Le 4 janvier, tout sera rôdé pour que la ligne A puisse y circuler de manière définitive. Ce changement d'itinéraire permettra de libérer le secteur Molière où seront entrepris la déconstruction de l'actuelle station et le réaménagement de la nouvelle aux abords du nouveau pont des Arts-et-Métiers.

"La mise en service du tramway entre l'université Saint-Serge et la station Foch/Maison Bleue, via le centre de congrès et l'hôtel de ville, va permettre de poursuivre les travaux liés aux nouvelles lignes sans interrompre la circulation du tramway, c'était bien l'objectif", rappelle la vice-présidente en charge des Déplacements et de la Transition écologique, Corinne Bouchoux.

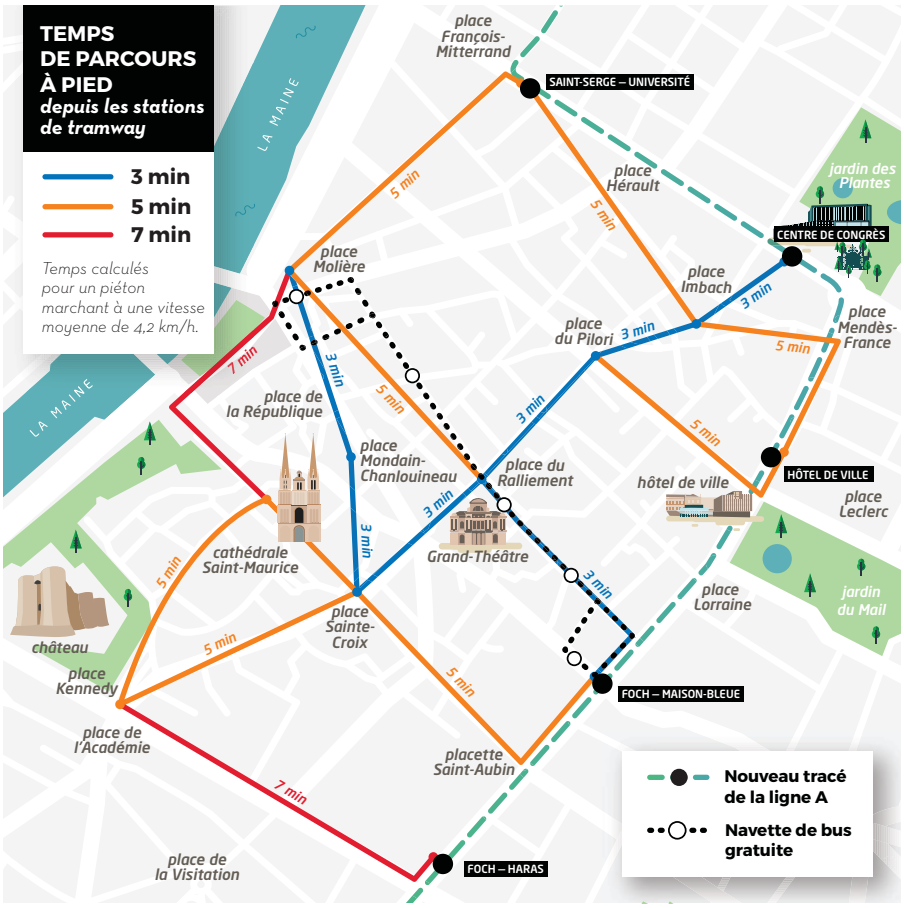

VINCENT LATTAY / ALTER

Navette électrique entre Molière et Foch/Maison Bleue

Cette modification d'itinéraire impliquera de nouvelles habitudes pour les usagers. Pour compenser la fermeture des stations Molière et Ralliement, une navette électrique et gratuite, accessible aux personnes à mobilité réduite, prendra le relais sur cet axe dès le 4 janvier en semaine et le samedi. Elle reliera ces stations à Foch/Maison Bleue toutes les dix minutes environ. *"Nous pensons que les nouvelles stations 'Centre de congrès' et 'Hôtel de Ville' vont devenir des points d'entrée piétonne pratiques pour rejoindre le centre-ville. Sans oublier la station Saint-Serge/Université repositionnée sur le boulevard et qui va rouvrir après plus d'un an de fermeture"*, poursuit l'élue. Il ne faut en effet pas plus de 8 minutes à pied pour faire le trajet entre le centre de congrès et la place du Ralliement et pas plus de 3 minutes pour rejoindre le Ralliement depuis la station Foch/Maison Bleue, de loin la plus fréquentée avec de 3 000 à 3 600 montées quotidiennes. ■

tramway.angersloiremetropole.fr

Les Galeries Recyclettes maintenues en numérique

Compromises dans leur forme habituelle, les Galeries Recyclettes se déroulent toutefois depuis le 1er décembre sous une forme numérique. Jusqu'au 24 décembre, et sur le modèle d'un calendrier de l'Avent, il est en effet possible de découvrir en vidéo des structures en lien avec le réemploi, la consommation responsable, mais aussi des solutions de *click & collect* pour favoriser l'achat solidaire et de proximité dans le contexte sanitaire actuel. Depuis quatre ans, cet événement regroupe une quarantaine de structures (Emmaüs, Apivet, la Ressourcerie des Biscottes, La Marge, Rebelote...) et près de 6 000 visiteurs, une journée entière avant Noël. Cette formule numérique a été imaginée par l'inter-réseau de l'économie sociale et solidaire de l'Anjou (Iresa) pour soutenir *"l'achat de proximité, le lien social et la découverte des acteurs sociaux, déjà déstabilisés par le premier confinement et qui, pour certains, se trouvent désormais en danger"*.

Jusqu'au 24 décembre sur lesgaleriesrecyclettes.org

La fonction vitale du grand cycle de l'eau

Gérés en direct par Angers Loire Métropole, la potabilisation de l'eau et son assainissement portent la collectivité au rang des meilleurs élèves de France. Sans oublier le grand cycle de l'eau sur lequel la collectivité intervient aussi pour maintenir les milieux naturels en bon état écologique. Explications.

On ne le sait pas assez mais Angers Loire Métropole aurait matière à se distinguer sur le plan national pour sa manière de gérer en direct l'eau et l'assainissement. Avec un prix de 3,67 euros TTC/m³, parmi les plus bas de France, des indicateurs de qualité élevés comparés aux autres territoires, des équipements dotés de technologies avancées et une station d'épuration proche du "zéro carbone" *(lire en pages suivantes)*, la collectivité réussit le pari de gérer cette fonction vitale et historique en autofinancement. *"Les économies d'échelle sont réinvesties sans recours à l'emprunt ; l'eau paye l'eau"*, résume le vice-président en charge du Cycle de l'eau, Jean-Paul Pavillon. Un tour de force pour peu que l'on se penche sur le patrimoine colossal que cela représente.

"Une canalisation peut tenir entre 80 et 100 ans voire au-delà, mais nous n'attendons évidemment pas sa fin de vie pour intervenir. Au quotidien, une cinquantaine d'agents œuvre sur la voirie pour réparer, consolider, curer, déboucher, prévenir les pannes et les ruptures. Cela fait longtemps que plus personne ne se pose la question de savoir comment une eau potable arrive au robinet et ce qu'elle devient après. Cela reste pourtant un engagement de chaque instant", sourit Frédéric Espéret, le directeur Eau et assainissement à Angers Loire Métropole.

Il faut aussi parer aux mauvaises surprises. *"Lorsque nous avons repris en gestion directe les sept communes de Loire-Authion, nous avons découvert que l'eau produite par la station de La Bohalle était chargée en pesticides. Tout est rentré dans l'ordre depuis"*, rassure-t-il. Après celles de Briollay, Soucelles, Villevêque et Saint-Clément-de-la-Place, la station d'épuration de Feneu fera elle aussi l'objet d'une cure de jouvence en 2021. L'agglomération en compte 42 et plus de 200 postes de relevage. Un arsenal sans lequel les eaux usées ne seraient pas certifiées pour leur rejet dans les milieux naturels qu'Angers Loire Métropole a aussi la responsabilité de maintenir en bon état écologique *(lire en pages suivantes)*. S'y ajoutent réservoirs au sol, pompes, purges pour acheminer partout l'eau potable.

Seconde canalisation dans le lit de la Loire

Gérer, c'est aussi anticiper. La collectivité se prépare ainsi à aménager une seconde canalisation *"maîtresse"* dans le lit de la Loire et de l'Authion. *"Celle qui fait le travail actuellement date de 1977, il faut préparer l'avenir"*, poursuit Frédéric Espéret. Pour cela, 9 millions d'euros seront investis sur trois ans. Pour l'heure, le grand chantier du moment se concentre sur les bords de Loire, à l'usine de production d'eau potable des Ponts-de-Cé. C'est ici que sont puisés chaque année près de 21 millions de m³ d'eau avant leur potabilisation. *"Nous remplaçons toutes les membranes qui permettent de filtrer l'eau dans ses moindres microparticules afin de la débarrasser de toutes ses bactéries, mais pas de ses sels minéraux"*, conclut-il. Pour cela, 2 millions d'euros seront nécessaires. ■

PHOTOS : THIERRY BONNET

Près de 12,4 millions d'euros sont consacrés, chaque année, à l'entretien des milliers de kilomètres de canalisations qui acheminent l'eau potable chez les ménages, les entreprises, le centre hositalier… et les eaux usées vers les centres de traitement avant leur rejet dans les milieux naturels. Quant à l'eau potable, elle est puisée dans la Loire (21 millions de m³ par an) puis ultrafiltrée à l'usine des Ponts-de-Cé, via un système qui débarrasse l'eau de ses bactéries tout en préservant ses sels minéraux.

La Baumette, un modèle de transition écologique

Après le biogaz, la station de dépollution des eaux usées de la Baumette produira 15 % de ses besoins en électricité, d'ici à 2023.

THIERRY BONNET

La station de dépollution des eaux usées de La Baumette n'a jamais si bien porté son nom. En plus de purifier les 40 000 m³ d'eau sale qui s'y déversent chaque jour*, le site va plus loin en produisant, depuis 2018, du biogaz, équivalant à la consommation en chauffage de 1 800 foyers. Dans un peu plus d'un an, un parc photovoltaïque y sera également aménagé pour produire près de 15 % des besoins de la station en électricité. *"Le bilan énergétique de la station comptera alors parmi les plus performants de France"*, confirme Frédéric Espéret, directeur Eau et assainissement d'Angers Loire Métropole. *"Ce n'est pas tout à fait nouveau car le process industriel permet déjà de valoriser tout ce qui peut l'être. Une pompe à chaleur et des échangeurs se chargent, par exemple, de récupérer les calories produites par différents moteurs pour réchauffer le digesteur produisant le biogaz."*

Valoriser le CO_2

Ce n'est pas tout. Au printemps dernier, l'exploitant du site, OTV Véolia, a mené une expérimentation sur le CO_2 issu de la méthanisation des boues. *"À ce jour, 65 % du méthane est valorisé en biogaz, restent 35 % de CO_2 rejetés à l'air libre. L'idée serait de les valoriser pour obtenir du bicarbonate de soude utilisable, par exemple, dans le désherbage des espaces verts"*, précise à son tour le directeur du site, Dominique Babin.

Séduisante, l'idée a retenu l'attention d'Angers Loire Métropole, qui doit encore en étudier la faisabilité, dans ses parcs par exemple. À noter enfin que La Baumette valorise près de 400 m³ de boues chaque jour. Ces matières indésirables représentent la fraction solide récupérée dans les eaux usées. Séchées au maximum, celles-ci sont ensuite proposées, sous différentes formes, aux exploitants agricoles qui les utilisent pour enrichir leurs terres. ■

** Soit les eaux usées produites par près de 70 % des habitants de l'agglomération.*

Vous avez dit "Gémapi" ?

Pour disposer d'une eau de qualité au robinet, encore faut-il disposer d'une eau de qualité en amont. De la même manière, cela implique d'être performant en aval, au moment de rejeter une eau ultra-filtrée dans les milieux naturels récepteurs. Si on ajoute à cela la gestion des eaux pluviales, on obtient le grand cycle de l'eau sans lequel rien n'aurait vraiment de sens. Sur le territoire angevin, trois syndicats* se partagent la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (Gémapi) pour le compte d'Angers Loire Métropole. *"Ce travail consiste à garantir un bon état écologique aux rivières. On entend par là qualité de l'eau, mais aussi quantité et équilibre du milieu vivant donc de la biodiversité,* explique Jean Rousselot, responsable de la Gémapi à Angers Loire Métropole. *Entre autres actions et aménagements, nous restaurons des cours d'eau et des zones humides. Il arrive de mener ces travaux en lien avec l'université d'Angers et le lycée Angers-Le Fresne dans le cadre de chantiers écoles,* poursuit le technicien. *Cela a été le cas récemment sur un site d'Écuillé, où une espèce végétale protégée a été identifiée et sur lequel des travaux d'aménagement d'une mare viennent d'être menés."* ■

** Correspondant aux bassins versants de Layon-Aubance-Louets, des Basses Vallées angevines et de la Romme, et de l'Authion et de ses affluents.*

3 614

kilomètres de réseaux parcourent l'agglomération pour acheminer l'eau potable et les eaux usées, soit 2 380 km dédiés à la distribution de l'eau potable dans l'ensemble des communes et 1 234 km de canalisations destinées à recevoir les eaux usées avant leur traitement.

61

millions d'euros, le montant du budget de fonctionnement alloué à la production d'eau potable (33 millions d'euros) et à son assainissement (28 millions d'euros).

12,4

millions d'euros, la somme attribuée chaque année au renouvellement des canalisations d'eau potable (5,4 millions d'euros) et d'eaux usées (7 millions d'euros).

LE SAVIEZ-VOUS ?

3,67 euros le m³

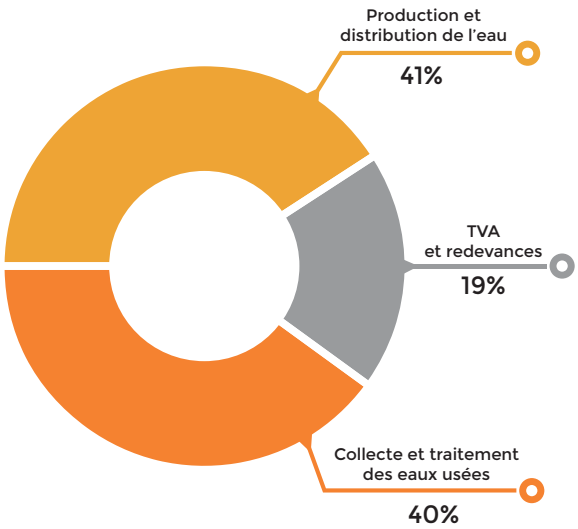

Ce tarif comprend la collecte, le traitement et la distribution de l'eau potable, d'une part, et, de l'autre, le traitement des eaux usées. S'y ajoutent taxes et redevances. L'État prélève une TVA de 5,5 % sur la distribution de l'eau. La partie relative à l'assainissement des eaux usées est taxée à 10 %. Les redevances sont quant à elles versées aux Agences de l'eau. Ces établissements publics sont chargés de lutter contre la pollution, moderniser les réseaux, préserver les ressources naturelles et les milieux aquatiques, mettre en place des actions d'animation et d'information.

3 QUESTIONS À...

THIERRY BONNET

Jean-Paul Pavillon

vice-président en charge du Cycle de l'eau

La gestion de l'eau et de l'assainissement par la collectivité sur l'ensemble du territoire pourrait-elle faire référence sur le plan national ?

C'est un objet de fierté, en effet. L'eau, on en parle beaucoup quand une canalisation rompt, quand des travaux gênent sur la voirie ou au moment de payer la facture. Pourtant, l'eau que produit Angers Loire Métropole présente non seulement de très bons indices de qualité, mais elle reste parmi les moins chères de France. J'aimerais inverser la vision que l'on a de ce service de l'eau et de l'assainissement, et dont le fonctionnement est autofinancé à hauteur de 61 millions d'euros chaque année. Les économies d'échelle réalisées sont réinvesties pour maintenir le patrimoine en bon état, le moderniser sans cesse et accompagner la transition écologique.

La station de dépollution des eaux usées de La Baumette à Angers en est-elle un exemple ?

Oui, car ce site va plus loin que le traitement des eaux usées. Depuis près de trois ans, le méthane issu de la digestion des boues est transformé en biogaz. Le cercle est d'autant plus vertueux qu'Angers Loire Métropole vient de mettre en circulation ses premiers bus au gaz naturel. Un nouveau pas sera franchi dans un peu plus d'un an avec l'aménagement d'un parc photovoltaïque, sur un hectare, qui permettra à la station de produire 15 % de sa consommation électrique.

Si on considère le cycle de l'eau dans son ensemble, où se situent les marges de progrès ?

Incontestablement dans la manière d'organiser la gestion des eaux pluviales. En 2022, Angers Loire Métropole reprendra cette compétence exercée jusqu'alors par les communes, mais nous avons déjà commencé à faire un état des lieux du territoire. Cette question est fondamentale car les eaux pluviales se polluent en ruisselant, et se déversent ainsi dans nos milieux naturels au risque de détruire la biodiversité. Les choses doivent changer. Désormais, la question des eaux pluviales doit être intégrée en amont de chaque nouveau projet d'aménagement. ■

ARNAUD LEROY
Président directeur général de l'Ademe*, l'agence de la transition écologique

Depuis deux ans, Arnaud Leroy, 44 ans, dirige l'Ademe, l'agence qui participe à la mise en œuvre de la transition écologique. Son siège, situé sur le plateau de Grésillé à Angers, regroupe 300 collaborateurs. Diplômé en droit maritime et protection de l'environnement, Arnaud Leroy a à son actif une carrière entièrement axée autour de la question de l'environnement et du changement climatique. Il est l'auteur de la loi Leroy de 2016 sur "l'économie bleue" qui vise à faciliter le développement de l'économie maritime. Il a également présidé le groupe d'études sur les changements climatiques à l'Assemblée nationale et co-présidé l'association Bilan Carbone qui propose des solutions en matière de comptabilité carbone.

THIERRY BONNET

*** l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.**

"Associer les habitants, la meilleure chose à faire"

Vous avez participé au lancement des Assises de la transition écologique d'Angers Loire Métropole, fin octobre. Comment réussir à mobiliser les citoyens ?
Tout le monde reconnaît l'urgence qu'il y a à agir contre le réchauffement climatique. Le vrai sujet désormais, c'est de réussir à embarquer au-delà des militants et des convaincus. Car, la transition ne se fera pas par quelques convaincus ; elle implique un mouvement démocratique. C'est d'ailleurs mon quotidien : faire adhérer, sans pour autant détourner le regard de la complexité que cela suppose. Tout ne peut pas aller aussi vite que certains le voudraient. Pour créer de l'acceptabilité parmi les citoyens, il ne faut pas hésiter à montrer ce qui se fait et ce qui marche. Les projets co-portés par les élus et des groupes d'habitants, qui entrent au capital de certains parcs photovoltaïques ou d'éoliennes par exemple, me semblent être de bonnes solutions. Chacun y trouve son intérêt et cela permet d'avancer.

Concerter sur la base du volontariat vous semble-t-il efficace ?
Associer les habitants est la meilleure des choses à faire. Les élus ne pourront rien si autour d'eux, il n'y a pas un écosystème qui aide à comprendre, à corriger quand il le faut, à amplifier. Il est toutefois important d'expliquer que ce sont bien les élus qui prennent les décisions. Sans quoi, cela peut créer des frustrations. Chacun doit le comprendre.

En matière de transition écologique aussi, il y a des choix à faire. Pour convaincre, il faut se donner les moyens de ne pas décevoir.

L'échelle de l'agglomération vous semble-t-elle pertinente pour expérimenter la transition ?
Une agglomération, c'est l'endroit où l'on fabrique de la transition au quotidien. Exemple avec les déchets alimentaires : d'ici à 2023, leur valorisation sera obligatoire. Pour une question de volume, c'est bien à l'échelle d'une intercommunalité que cette question va se traiter. L'agglomération d'Angers a dépassé le stade de l'expérimentation sur un tas de sujets, comme les mobilités, la prévention des déchets… et demain, le territoire intelligent qui s'appuiera sur les nouvelles technologies en vue d'optimiser le service aux habitants, tout en limitant la consommation des énergies naturelles.

À l'issue des dernières éléctions municipales, de grandes villes sont passées "au vert". La transition écologique serait-elle en train de passer un cap ?
L'Ademe avait édité un guide à destination des candidats. Celui-ci compile ce qui se fait de mieux depuis ces dernières années en matière d'écologie, et notamment les bonnes initiatives que l'Ademe a aidées à financer. Il a été téléchargé plus de 35 000 fois. Cela montre qu'aujourd'hui l'écologie n'est plus le seul fait de ceux qui en portent les couleurs politiques. On peut parler de maturité écologique. Cette bascule, je pense qu'on la doit à la COP 21 et à l'Accord de Paris. En 2015, les études scientifiques sur l'emballement climatique étaient sécurisées à 95 %. Ce n'était pas encore le cas en 2009, au moment de la Conférence de Copenhague.

Y-a-t-il un domaine qui vous semble plus prioritaire en matière de transition écologique ?
Il y en a un dont on parle moins et qui est pourtant au cœur de la transition écologique : c'est la biodiversité en tant qu'espèce humaine et membre de la grande famille du vivant. On l'oublie souvent et on voit cela comme un gadget, sauf que sans abeille, nous aurons des difficultés à manger, et que sans écosystème, on meurt. Le drame de l'homme est de vivre comme une espèce en dehors de l'espèce.

"Pour convaincre, il faut se donner les moyens de ne pas décevoir."

L'Ademe sera-t-elle auprès de la collectivité pour accompagner ces assises ?
L'Ademe dispose de structures un peu partout sur le territoire national, ce qui permet de mener bon nombre d'expériences en de multiples domaines. Nous sommes bien évidemment prêts à accompagner et à fabriquer cette transition sur le territoire, mais cela est déjà le cas. On travaille sur l'énergie, la qualité de l'air, les déchets, la sobriété de la consommation, toute l'économie de la réparation et du réemploi, l'adaptation au changement climatique aussi. J'ai été ravi d'apporter ma petite pierre au lancement des assises. Je suis très attaché aux liens qui unissent Angers à l'Ademe et je pense même qu'on pourrait en faire un élément d'attractivité supplémentaire. ■

Dans les quartiers

Projets de quartier : la concertation démarre

Au centre, Francis Guiteau, adjoint à la Vie des quartiers, entouré par les cinq adjoints de quartier. De gauche à droite, Sophie Lebeaupin, Bénédicte Bretin, Marina Paillocher, Alima Tahiri et Maxence Henry.

THIERRY BONNET

"La politique de la ville impose aux communes de développer des projets pour leurs quartiers prioritaires, explique, Francis Guiteau, adjoint à la Vie des quartiers. *À Angers, nous avons décidé d'élargir cette obligation à l'ensemble des dix quartiers. Pour cela, nous avons décidé de nous rapprocher des acteurs mobilisés au quotidien, au plus proche des habitants. L'idée est de faire naître des actions concrètes et opérationnelles en matière de cohésion sociale, de cadre de vie, d'accès à l'emploi et à l'éducation."*

Le mois de novembre devait être consacré aux rencontres "physiques" avec les maisons de quartier, associations, établissements scolaires, institutions (CAF, maisons départementales des solidarités, Pôle Emploi, Mission locale, Prévention spécialisée…), bailleurs sociaux, conseils de quartier… Malgré le reconfinement et pour ne pas retarder la démarche, la consultation a pris la forme d'un questionnaire en ligne adressé à tous ces partenaires et, pour les habitants, la possibilité de contribuer sur la plateforme numérique ecrivons.angers.fr jusqu'au 31 décembre, et de solliciter leur adjoint de quartier.

Des laboratoires d'idées

"Afin de dégager les enjeux et les priorités, nous souhaitons dresser un état des lieux des forces et faiblesses de chaque quartier, des équipements et services existants mais également recueillir le vécu et le ressenti des gens qui y vivent, souligne Francis Guiteau. *J'y vois un double intérêt. Celui, tout d'abord, de faire des quartiers des laboratoires d'idées et d'expérimentations. Ces projets vont aussi permettre de redynamiser certains secteurs de la ville. Tout cela en ne perdant pas de vue les difficultés liées aux effets du Covid, en matière de vivre ensemble, par exemple."*

Une fois cette phase de diagnostic terminée, viendra le temps de l'analyse de toutes ces données. Objectif : organiser, au printemps, une réunion de synthèse dans chaque quartier et finaliser les projets en mai. ■

Les 5 adjoints de quartier

Bénédicte Bretin : Hauts-de-Saint-Aubin et Doutre, Saint-Jacques, Nazareth.
Contact : 02 41 05 40 44

Sophie Lebeaupin : Belle-Beille et Lac-de-Maine
Contact : 02 41 05 40 43

Maxence Henry : Roseraie et Justices, Madeleine, Saint-Léonard
Contact : 02 41 05 40 42

Marina Paillocher : Centre-ville et Saint-Serge, Ney, Chalouère
Contact : 02 41 05 40 44

Alima Tahiri : Monplaisir et Grand-Pigeon, Deux-Croix, Banchais
Contact : 02 41 05 40 42

Monplaisir

Somia Aouka, la passion de la couture de l'Algérie à la France

La couture, Somia Aouka est tombée dedans quand elle était petite. La jeune créatrice a grandi en Algérie où sa mère est couturière de métier. *"Dès la sortie de l'école, j'allais l'aider et j'apprenais sans même m'en rendre compte"*, se souvient-elle. Après un détour par l'université, Somia Aouka est rattrapée par sa passion. *"En 2010, j'ai décidé de me former au stylisme et au modélisme et j'ai créé une première collection de robes du soir."* C'est le début de l'aventure entrepreneuriale. Pendant six ans, elle confectionne des tenues de fête pour des particuliers, avant de rejoindre son mari en France, à Angers. *"J'ai tout de suite adoré la ville et adopté notre quartier, où je retrouve une diversité culturelle qui m'inspire. J'aime partir d'éléments traditionnels et les intégrer dans des créations modernes."* Talentueuse et ambitieuse, la couturière a lancé cette année sa propre marque, Mia Mati. Son projet a d'ailleurs été primé au concours Talents des Cités 2020 des Pays de la Loire. *"Aujourd'hui, je prépare ma prochaine collection pour 2021. En parallèle, je fais des retouches, je fabrique des masques et des vêtements sur-mesure."* Accompagnée par la Boutique de gestion, elle a déjà réservé un emplacement dans le futur centre commercial de la place de l'Europe qui ouvrira en 2023. Son projet idéal ? Accueillir ses clients pour une expérience globale avec un atelier de confection, un showroom d'accessoires, un salon de coiffure et de maquillage, un spa et un studio de photographie. Un parcours à suivre. ■

THIERRY BONNET

Somia Aouka, dans son atelier de la rue de l'Hôtellerie.

Renseignements : miamati.com

Hauts-de-Saint-Aubin

L'école Gérard-Philipe va être restructurée

2012, la cité éducative Nelson-Mandela ouvre sur le quartier et l'école Gérard-Philipe fait le chemin inverse. Quatre ans plus tard, les orientations urbanistiques choisies pour le quartier voient l'arrivée de nouvelles familles. Trois classes rouvrent alors à Gérard-Philipe pour monter, en cette rentrée, à neuf classes. *"Afin de préparer l'avenir et permettre aux nouveaux habitants de scolariser leurs enfants dans des conditions optimales, nous avons décidé d'entreprendre une restructuration et un agrandissement de l'établissement,* explique Jacques-Olivier Martin, adjoint aux Bâtiments. *Le projet va être l'occasion de repenser l'accessibilité du site, d'améliorer les performances énergétiques du bâtiment et de créer des îlots de fraîcheur dans la cour en conservant le patrimoine arboré existant et en y ajoutant des végétaux."* Au final, le groupe scolaire comportera 15 classes – 6 maternelles et 9 élémentaires –, un accueil de loisirs maternel pour 60 enfants, un accueil périscolaire, un restaurant scolaire et une crèche de 36 places. Les travaux, sur site occupé, démarreront en septembre 2021 pour une livraison prévue à la rentrée 2023. Le programme a été confié aux architectes du cabinet angevin De Coqueraumont-Lebreton (DCL) pour un montant de 4,2 millions d'euros HT. ■

DE COQUERAUMONT-LEBRETON (DCL)

La restructuration donnera la part belle au bois et aux matériaux bio-sourcés. Elle proposera également un large parvis intégré au quartier.

Saint-Serge, Ney, Chalouère

Ils graffent pour embellir Savary

Pour cette première semaine du chantier, du 2 au 6 novembre, l'artiste Camille Bleu Valentin a embarqué six jeunes habitants du quartier dans son univers créatif pour réaliser une fresque au cœur de l'îlot Savary. Une première étape du programme d'embellissement par le végétal du quartier qui sera finalisée début décembre au niveau d'un escalier. Tropicales, immenses, c'est sous l'un des porches que les fleurs éclosent sous les coups de pinceau des six apprentis peintres, âgés de 18 à 25 ans, guidés par la street-artiste, lauréate d'un appel à projet lancé par la Ville. *"Ce motif végétal acidulé a de multiples vertus. Son amplitude permet aux visiteurs de s'immerger dans cet univers organique, tout comme les six participants."* Debouts ou accroupis, les yeux rivés sur le mur puis sur les croquis, les jeunes apprennent vite. "*En quelques jours, ils ont déjà intégré plusieurs techniques de peinture, la reproduction avec la mise au carreau, le travail au pinceau… Ils sont autonomes ! Entre le premier et le dernier jour de ce chantier, ce n'est plus la même équipe",* sourit l'artiste. Car ce projet va au-delà de la sensibilisation à l'art comme le raconte Camille, 18 ans. *"En ce moment, je n'ai pas de travail. Alors venir ici me donne un rythme et de la motivation. De plus, j'ai toujours aimé la peinture sans jamais avoir eu l'occasion de m'y mettre."* Une première sous les regards enthousiastes des voisins : "*Cela me réjouit de voir ces jeunes participer à l'embellissement du quartier. Ils renvoient une belle image de notre îlot."* ■

THIERRY BONNET

Six jeunes au pinceau pour "végétaliser" un porche de l'îlot Savary.

Roseraie

Du "drive" pour sauver la production de courges d'un maraîcher local

THIERRY BONNET

D'un côté, un producteur de courges inquiet de voir sa production pourrir faute de débouchés ; de l'autre, un restaurateur contraint à la fermeture. Une équation maintenant bien connue, qui se répète depuis ce nouveau confinement. Pour y répondre, l'association Pôle In 49 a mis en relation le maraîcher Patrice Lamballe, installé à Sainte-Gemmes-sur-Loire, et le restaurateur Dominique Gauvin, qui tient Le Chapitô dans le quartier. *"La problématique était de trouver une destination pour une tonne de courges,* indique Gilles Buron, président de l'association dédiée au soutien à l'activité et à la création d'emplois locaux. *L'idée, c'est de proposer ces courges aux restaurateurs angevins pour qu'ils les préparent selon la recette de leur choix pour ensuite les vendre en drive."* Déjà mobilisé lors du précédent confinement avec l'opération "Adopte un maraîcher", Dominique Gauvin est le premier à participer et propose désormais des soupes de courges en vente à emporter. Les restaurateurs souhaitant rejoindre cette initiative, qui mêle soutien aux producteurs locaux et lutte contre le gaspillage alimentaire, peuvent contacter Pole In 49 au 07 77 06 20 68. ■

Belle-Beille / Lac-de-Maine

Les Cabanes du lac pour les 6-14 ans

"Comme c'est déjà le cas au Hutreau et à la Claverie et, à l'avenir, dans les Hauts-de-Saint-Aubin, nous souhaitons permettre aux enfants de passer leurs vacances en dehors de leur école, dans un environnement de qualité", explique Christophe Béchu, le maire. D'où la construction d'un nouvel accueil de loisirs, "Les Cabanes du lac", commun aux quartiers Belle-Beille et Lac-de-Maine, en remplacement des anciens équipements implantés dans les écoles Pierre-et-Marie-Curie puis Jean-Rostand. Depuis le mercredi 2 décembre, c'est au cœur du parc de loisirs que le bâtiment accueille les 6-14 ans*, où des activités autour de l'environnement – dont la réduction des déchets –, de la nature, du sport et des pratiques artistiques et créatives les attendent, encadrées par des animateurs spécialisés. D'une capacité de 96 places le mercredi, et de 72 places pendant les vacances scolaires, le centre propose quatre salles d'activités et un service de restauration. Les extérieurs ont été également soignés. Outre le cadre naturel propre au site, l'accueil offre notamment structures en bois, filets suspendus, piscine à balles en hauteur et, bientôt, une cour enherbée. Sa construction a été confiée au cabinet d'architecture Vié et associés, pour un montant de 2,1 millions d'euros. ■

Les Cabanes du lac, 49, avenue du Lac-de-Maine. Accueil à la journée ou à la demi-journée. Renseignements : angers.fr

** Pour les enfants de Belle-Beille, des navettes sont mises en place, le mercredi, pour rejoindre l'accueil de loisirs à partir des écoles du quartier. Pendant les vacances scolaires, le départ se fait de l'école Aldo-Ferraro où une garderie est proposée matin et soir.*

THIERRY BONNET

Les "Cabanes du lac" proposent un ensembe de modules bardés de bois.

Permanences de vos élus

Malgré la situation sanitaire, les adjoints de quartier restent à l'écoute des habitants, sur rendez-vous téléphoniques. En fonction de l'actualité, les permanences "physiques" pourraient être amenées à reprendre. Plus d'informations aux contacts ci-dessous.

DOUTRE, SAINT-JACQUES, NAZARETH

Bénédicte Bretin
Samedi 9 janvier, de 10 h à 12 h.
Rendez-vous au 02 41 05 40 44.

HAUT-DE-SAINT-AUBIN

Bénédicte Bretin
Jeudi 10 et 17 décembre, 7, 14 et 21 janvier, de 15 h 30 à 17 h 30.
Rendez-vous au 02 41 05 40 44.

CENTRE-VILLE, LAFAYETTE, ÉBLÉ

Marina Paillocher
Vendredi 11 décembre, 8 et 22 janvier, de 10 h à 12 h.
Rendez-vous au 02 41 05 40 45.

SAINT-SERGE, NEY, CHALOUÈRE

Marina Paillocher
Vendredi 18 décembre et 15 janvier, de 10 h à 12 h.
Rendez-vous au 02 41 05 40 45.

ROSERAIE

Maxence Henry
Samedi 19 décembre et 16 janvier, de 10 h à 12 h.
Rendez-vous au 02 41 05 40 42.

JUSTICES, MADELEINE, SAINT-LÉONARD

Maxence Henry
Samedi 12 décembre et 9 et 23 janvier, de 10 h à 12 h.
Rendez-vous au 02 41 05 40 42.

BELLE-BEILLE

Sophie Lebeaupin
Sur rendez-vous au 02 41 05 40 64.

LAC-DE-MAINE

Sophie Lebeaupin
Sur rendez-vous au 02 41 05 40 64.

MONPLAISIR

Alima Tahiri
Sur rendez-vous au 02 41 05 40 45.

GRAND-PIGEON, DEUX-CROIX, BANCHAIS

Alima Tahiri
Sur rendez-vous au 02 41 05 40 45.

Permanence du maire sans rendez-vous

Christophe Béchu propose une fois par mois une permanence sans rendez-vous dans les quartiers. Il recevra les habitants le **samedi 9 janvier**, de 8 h 30 à 12 h, au relais-mairie des Hauts-de-Saint-Aubin. *(Sous réserve).*

PHILIPPE NOISETTE

Depuis dix ans, le chef de la cantine scolaire cuisine déjà près de 70% de produits durables ou bio.

Le Plessis-Grammoire

Patrick Lemoine : les menus “durables”, il connaît déjà

D’ici à janvier 2022, la restauration collective devra proposer 50% d’alimentation durable, dont 20% issus de l’agriculture bio. Un challenge que Patrick Lemoine, le cuisinier de la cantine scolaire, relève déjà largement au Plessis-Grammoire. *“Avant mon arrivée, voici dix ans, la commune travaillait déjà dans ce sens,* précise-t-il. *Il faut toutefois veiller à trouver le juste équilibre entre qualité et tarifs. Et puis, il y a la réalité. Pas toujours simple pour un producteur de porcs, par exemple, de préparer des chipolatas pour une école, il lui faut d’autres débouchés pour rentabiliser son animal.”*
Pour autant, le contrat est tenu derrière les fourneaux de la cuisine scolaire. 60 à 70% des denrées alimentaires qui y sont préparées sont issues de l’agriculture durable et de proximité. C’est au-delà de ce que prônent la loi ÉGalim et le projet alimentaire territorial dont se dotera l’agglomération d’ici à l’été prochain. *“Tous les fruits et légumes sont bio et proviennent de Corné ; les huiles, les farines, les féculents sont également bio… Ici, les desserts sont faits maison. Idem pour les sauces tomate et les soupes, et la viande rouge est hâchée sur place”,* énumère Patrick. Car là où le cuistot prend le plus de plaisir, c’est bien dans sa cuisine. *“J’évite les nuggets et les cordons bleus ; je fais des frites quatre fois par an uniquement. À ma table, on mange simple et maison surtout. Et tout ça sans gaspillage !”* conclut Patrick Lemoine. ■

Tout sur la loi ÉGalim en visioconférence

Patrick Lemoine *(lire ci-dessus)* et le maire de la commune, Philippe Abellard, interviendront le 9 décembre dans le cadre de l’opération consacrée à la loi Agriculture et Alimentation ÉGalim, qu’organisent l’Interbio des Pays de la Loire, Gabbanjou et Angers Loire Métropole. La loi prévoit de porter la part de l’alimentation durable à 50 %, dont 20 % en bio, dans la restauration collective, d’ici à 2030. Objectifs qu’Angers Loire Métropole a traduit dans son Projet alimentaire territorial. Ouverte aux professionnels, cette rencontre prendra la forme d’échanges en vidéoconférence, à partir de 14 h, le 9 décembre. Inscriptions sur interbio-paysdelaloire.fr

La pratique du vélo soutenue dans les écoles

Les écoles de La Bohalle (Loire-Authion), de Sainte-Gemmes-sur-Loire et les écoles angevines Lebas et Alfred-Clément vont percevoir une subvention de 1000 euros chacune au titre du plan Vélo d’Angers Loire Métropole. Voté en juin 2019, celui-ci comporte 25 mesures dont une visant à encourager la pratique du vélo à l’école. Cette subvention soutient l’aménagement d’abris vélos ou de locaux sécurisés dans les établissements scolaires qui en font la demande.

EN BREF

Angers / Saint-Jean-de-Linières

EMMAÜS ANGERS LANCE SON CLICK & COLLECT

En réponse à la fermeture de ses espaces de vente d’Angers et de Saint-Jean-de-Linières, Emmaüs Angers a étoffé sa boutique en ligne. Accessible depuis Facebook, le *click & collect* permet de réserver un article. L’heure et la date du retrait sont envoyés par message avec paiement sur place. À noter que la recyclerie-déchèterie du “Sauloup” est ouverte aux heures habituelles, et les ramassages à domicile maintenus.

Mûrs-Érigné

LE CENTRE JEAN-CARMET ACCUEILLE EN RÉSIDENCE

Le centre culturel a choisi de mettre le confinement au service des artistes. Les compagnies Thé à la Rue, Artbigüe, Éoliharpe, Grise Cornac, Piment Langue d’Oiseau et la Cie du Trépied y ont été accueillies en résidence, du 30 octobre au 27 novembre.

Le Plessis-Macé

Un calendrier de l'Avent connecté sur le thème de Noël au Moyen-Âge

Contexte oblige, l'équipe d'Anjou-Théâtre mise sur le collectif, le festif et l'histoire du château pour terminer l'année sur une note positive. Jusqu'au 24 décembre, les internautes et adeptes des réseaux sociaux peuvent découvrir un calendrier de l'Avent participatif à partager en famille ou entre amis. Le principe ? Derrière chaque case virtuelle se cachent anecdotes, défis, jeux/concours, énigmes et autres contenus inédits sur le thème d'un Noël au Moyen-Âge. Chaque participant peut alors lancer un défi à un ami, partager la publication auprès de son réseau, poster des photos ou encore échanger un savoir-faire… Pour que le projet prenne tout son sens, les organisateurs y ont associé leurs partenaires habituels et les commerçants qui suivent les activités du château toute l'année comme, entre autres, les librairies Richer et Lhériau, Benoit Chocolats, Sortilèges, Paillette, Green Traiteur… Une liste qui donne une petite idée des surprises et cadeaux à gagner. Jusqu'à Noël, le calendrier de l'Avent dématérialisé est accessible sur les pages Facebook et Instagram du château. ■

chateau-plessis-mace.fr

DR

Pour alimenter le calendrier, Anjou-Théâtre s'est livré à quelques mises en scène.

Montreuil-Juigné

INTERVIEW

"Les communes ont un rôle à jouer dans la transition écologique"

Pourquoi avoir fait le choix de la transition écologique il y a deux ans ?
J'ai trente ans, je fais donc partie de cette génération plutôt sensible à l'avenir de la planète. Les communes ont un rôle à jouer, chacune à leur échelle, afin d'impulser un mouvement auprès des habitants en faveur de la transition écologique. Tous les élus y travaillent. Nous avons par exemple pris un engagement fort : celui de ne construire aucun nouveau bâtiment public en privilégiant la réhabilitation. Ainsi, l'école Marcel-Pagnol bénéficiera de 1,8 million d'euros d'investissement en isolation et géothermie pour la rendre autonome en chauffage.

Comment impulser ce mouvement auprès des habitants ?
Nous travaillons de front sur plusieurs grands sujets : la mobilité, la restauration scolaire, la réduction des déchets, la consommation d'énergie… L'équipe municipale doit faciliter et accompagner le changement des habitudes et des comportements, et impliquer les habitants. Nous proposons par exemple gratuitement des composteurs individuels aux habitants qui souhaitent réduire et valoriser leurs déchets. Nous allons aussi les solliciter pour constituer un groupe de travail sur les usages du vélo dans la commune.

PHILIPPE NOISETTE

Benoît Cochet
maire

Angers Loire Métropole a désigné Montreuil-Juigné commune-pilote…
En lien avec Angers Loire Métropole, nous expérimentons en effet un programme de broyage des végétaux pour valoriser ces déchets dans les jardins. Tout le monde s'y met sur le territoire, et c'est la multitude des actions qui fera la différence. ■

Les Ponts-de-Cé

À la Ressourcerie des Biscottes, vous donnez, ils valorisent

Benoît Akkaoui serait plutôt du genre pragmatique. En septembre dernier, et bien qu'affaiblie par le premier confinement, la Ressourcerie des Biscottes, qu'il a fondée voici huit ans et qu'il dirige, avait embauché douze salariés supplémentaires pour parer à l'élargissement des jours d'ouverture de ses espaces de vente au public. Ce mois-ci, c'est rebelote. *"Nous avons pressé le pas pour mettre en place le* click & collect *et, depuis le 1er décembre, nous avons rouvert nos espaces de vente un après-midi supplémentaire, le mardi, pour relancer la machine"*, assure-t-il. Si les portes des boutiques, dont une dédiée au textile, sont restées fermées pendant le confinement, 25 tonnes d'objets et de matériel ont continué néanmoins d'y entrer chaque semaine, sachant qu'en temps normal, la moitié en ressort par le magasin. Pas étonnant qu'à quelques jours de Noël, celui-ci regorge de sapins, décorations, et autres jouets qu'il devient urgent de vendre pour maintenir à flots le modèle économique de l'association. *"La priorité aujourd'hui, c'est de reconstituer la trésorerie que la situation sanitaire a asséchée. D'où l'appel aux dons lancé voici trois semaines." (lire encadré).*

Benoît Akkaoui garde confiance pour remettre la trésorerie de la ressourcerie sur les rails.

PHOTOS : THIERRY BONNET

Les dépôts à la ressourcerie et les collectes à domicile n'ont pas été interrompus.

66 employés dont 52 en insertion

Car, les "Biscottes" n'est pas une entreprise tout à fait comme les autres. Adossée au modèle de l'économie sociale et solidaire, celle-ci donne du travail à des personnes qui en sont très éloignées. À ce jour, la ressourcerie compte 66 employés dont 52 en parcours d'insertion, sachant que certains en ressortiront avec une certification voire un titre professionnel. "*Continuer à créer de l'emploi et à aider des gens à retrouver leur place, en les formant, pour la plupart, via notre propre dispositif de formation qualifiante, c'est l'objectif majeur de la ressourcerie. Et c'est la preuve que le réemploi des objets peut être source de richesses"*, explique encore le directeur. La transition écologique, c'est là l'autre cheval de bataille de Benoît Akkaoui. *"Comment amener les entreprises à consommer autrement en matière de mobilier professionnel par exemple ? Comment expliquer au public qui nous confie leurs objets en vue d'une deuxième vie que ceux qui ne trouvent pas preneur en magasin pénalisent notre modèle économique ? 6 à 12 % des objets déposés partent en effet à l'enfouissement, soit une charge de 250 euros la tonne qui nuit à l'emploi"*. Deux questions que le directeur a eu l'occasion de poser le 23 octobre dernier au lancement des Assises de la transition écologique. d'Angers Loire Métropole. ■

19, avenue du Moulin-Marcille, aux Ponts-de-Cé. Boutiques ouvertes le mardi, de 14 h à 18 h, et les mercredis, vendredis et samedis, de 9 h à 13 h et de 14 h à 18 h. Tél. : 02 53 20 31 96.

APPEL AUX DONS

En proie à des difficultés de trésorerie liées à la crise sanitaire, la ressourcerie lance un appel aux dons en direction des entreprises, des collectivités et des particuliers. ressourceriedesbiscottes.fr

Tous les rendez-vous sur angers.fr/agenda et l'appli Vivre à Angers

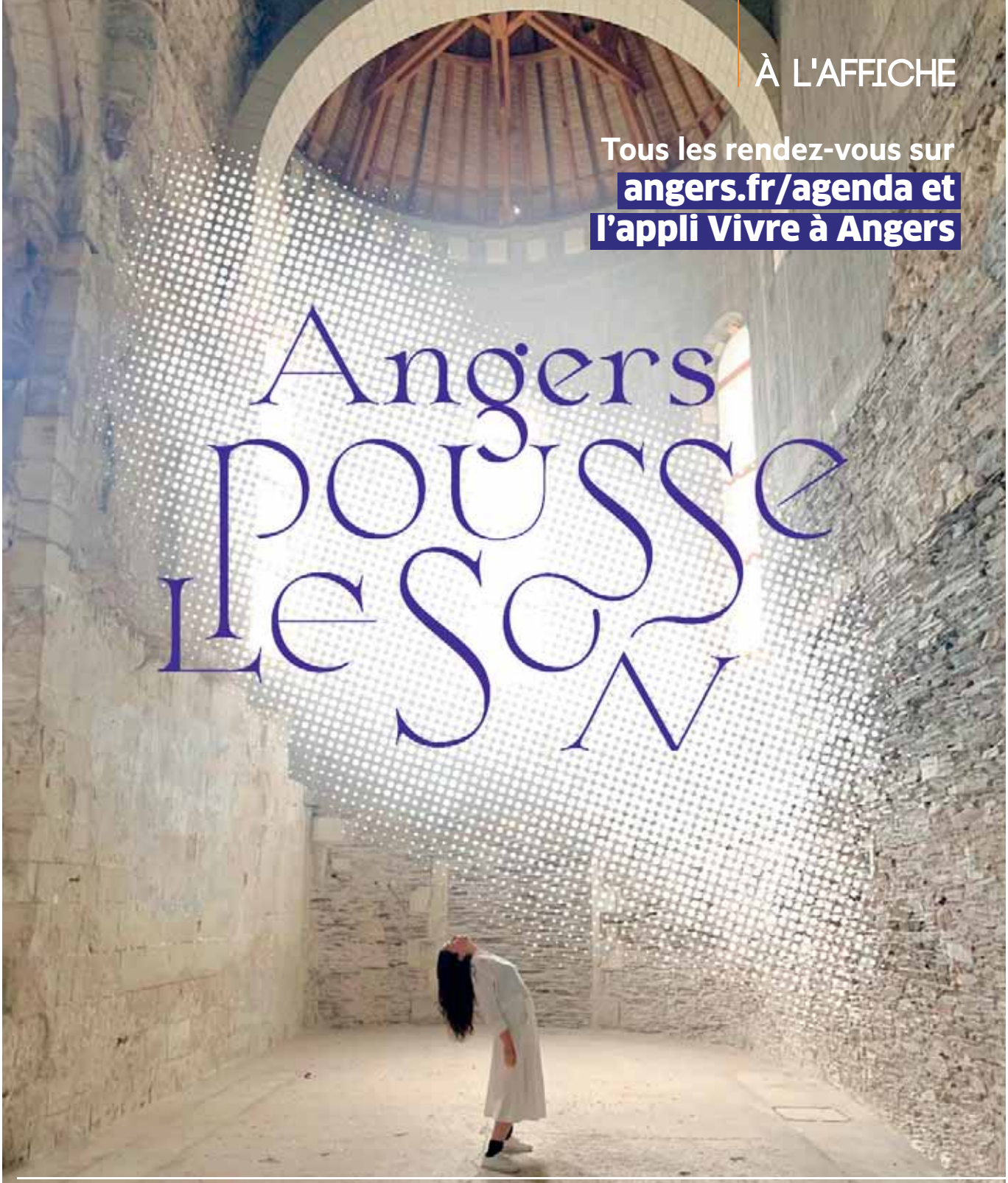

MUSIQUE ET PATRIMOINE S'INSPIRENT

Yael Naim et l'ensemble Zene, Rosemary Standley et Dom La Nena, Titi Robin et Ricardo Saadna, Grise Cornac, Ysé Sauvage, Astrig Siranossian, Simon Ghraichy, Thibaut Garcia, Félicien Brut, Elissa Cassini. Ces artistes ont inauguré la série musicale "Angers pousse le son", produite par la Ville d'Angers. Fin septembre, ils sont venus enregistrer des programmes de 45 minutes ou des clips dans des lieux patrimoniaux inédits, parfois fermés au public: le cloître et la chapelle Saint-Jean du musée Jean-Lurçat, le chœur et la nef de l'abbaye du Ronceray ou encore la galerie David-d'Angers. Leurs prestations, à la signature sonore et visuelle unique, sont à découvrir sur le site angers-pousse-le-son.fr ainsi que sur la chaine YouTube et la page facebook de la Ville. À noter que France 3 Pays de la Loire retransmettra également le concert de Yael Naim, le 10 décembre, à 00 h 15. Un bon moyen d'offrir de la culture au public, mais aussi de soutenir les artistes en ces temps contraints par la crise sanitaire.

ANGERS POUR VOUS MAJORITÉ

À Angers, faisons appel aux solidarités et à l'unité !

Le 24 novembre, le président de la République a annoncé une sortie progressive du confinement, décrété sur l'ensemble du territoire national le 28 octobre dernier.

Ce retour à une vie plus contrainte, dans un contexte sanitaire tendu, s'est imposé à nous. Tous les Français et tous les secteurs d'activité (sportif, culturel, associatif…) ont été impactés, même si cette décision était indispensable pour aider les équipes de soignants qui ne connaissent que peu de répits depuis mars.

L'effort a été collectif et nous tenons à saluer les Angevins pour leur exemplarité. Tous ensemble, nous avons poursuivi notre quotidien en tentant de le réinventer.

Dans un tel contexte, les services publics ont été maintenus. La majorité municipale "Angers Pour Vous" n'a jamais cessé d'être au travail. Sous une autre forme, nous avons avancé dans notre projet pour Angers.

À l'heure où les restrictions redessinent les fêtes de fin d'année, nous avons une pensée particulière pour les personnes isolées, frappées par la solitude. Il nous faut plus que jamais intensifier nos actions auprès de ces publics, pour que résonnent à Angers les solidarités et la fraternité en cette période si troublée.

Voté par le Conseil municipal à l'unanimité le 30 novembre dernier, le plan de lutte contre l'isolement, annoncé par Christophe BÉCHU avant ce second confinement, a pour objectif de mener des actions très concrètes pour que les Angevins retissent du lien entre eux. Cela se traduit par la mise en place de lignes directes pour nos concitoyens qui souhaitent s'engager, mais également se signaler ou alerter sur les situations d'isolement qui sont portées à leur connaissance. **La Ville s'engage non seulement pas le biais de ces services à intensifier ses actions en matière de lutte contre l'isolement, mais également à soutenir financièrement les initiatives des acteurs du territoire qui vont dans ce sens.**

Nos commerçants ont eux aussi douloureusement éprouvé les conséquences de cette crise sanitaire, sociale et économique.

Nous ne laisserons personne sur le bord du chemin. C'est la raison pour laquelle nous avons également voté un plan ambitieux d'accompagnement des commerces. En cette fin d'année, **une partie supplémentaire du centre-ville sera piétonnisée** afin de favoriser son accès et de conforter le principe de distanciation physique. Du 12 au 27 décembre, **les transports en commun seront gratuits et l'espace public pourra être occupé par des commerçants sédentaires.**

Les enjeux dévoilés par cette crise doivent nous unir. Plus que jamais, nous devons penser, réfléchir et agir ensemble afin d'embarquer tous les Angevins dans une nouvelle séquence. La Ville doit continuer à se développer, tout en portant une attention particulière aux plus fragiles. Nous devons préserver nos liens. C'est un essentiel que nous voyons à Angers, pour Vous et avec Vous.

Vos élu(e)s de la majorité "Angers Pour Vous"

MINORITÉ

AIMER ANGERS

Unis

Au lendemain des événements tragiques survenus à Paris puis à Nice, nous souhaitions réaffirmer le besoin d'unité. Réaffirmer les valeurs qui fondent la république c'est réaffirmer ce que nous avons en commun.
C'est réaffirmer la laïcité, garante de l'égalité de confessions, et qui donne le droit, inaliénable, de les critiquer toutes autant qu'elles sont.
C'est réaffirmer les libertés, la liberté d'expression, la liberté de conscience, la liberté de devenir. Ces libertés qui font de nous d'irréductibles humains : capable de se moquer et de rire, de chanter, de lire.
C'est réaffirmer l'importance de l'éducation et des enseignants pour bousculer les certitudes et développer l'esprit critique.
Le 9 décembre prochain, à l'occasion des 115 ans de la loi de 1905, réaffirmons notre attachement aux libertés fondamentales.
Vos élus d'Aimer Angers sont à votre écoute : n'hésitez pas à nous contacter pour nous faire part de vos interrogations, de vos propositions.

Silvia CAMARA-TOMBINI, Stéphane LEFLOCH, Céline VÉRON, Bruno GOUA et Marielle HAMARD

MINORITÉ

ANGERS ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

PLUi : rehausser les ambitions écologiques

Nos paysages et nos espaces naturels sont des atouts pour notre territoire. Pour les préserver, il est urgent de **rompre avec les vieilles pratiques d'étalement urbain** : artificialiser 1 terrain de football tous les 3 jours c'est encore beaucoup trop !
Cela requiert **une posture volontariste des collectivités** pour optimiser les zones d'activités existantes, réhabiliter les friches industrielles et commerciales, réinvestir les bâtiments vides, préserver les zones humides et accompagner les professionnels vers **l'objectif de zéro artificialisation nette des terres**.
Il est aussi urgent d'engager la sortie de l'ère automobile : le PLUi doit permettre de **réduire les distances domicile-travail, réduire notre dépendance à la voiture individuelle et promouvoir tous les déplacements alternatifs**.
Saisissez l'enquête publique du PLUi ouverte jusqu'au 18 décembre pour déposer un avis et rehausser les ambitions !

Yves AURÉGAN, Sophie FOUCHER-MAILLARD, Elsa RICHARD, Arash SAEIDI

MINORITÉ

ANGERS CITOYENNE ET POPULAIRE

Mes interventions et propositions

Voici mes récentes interventions lors des derniers Conseils Communautaires et Municipaux : • Demander la construction de logements sociaux alors que la majorité municipale fait construire toujours plus de bureaux, que des centaines de personnes dorment toujours dans la rue, et alors que selon la presse le Maire a refusé une proposition du Gouvernement de financer la moitié de la construction d'une nouvelle résidence universitaire. • Proposer de faire de Terra Botanica une structure d'utilité publique et sociale pour les habitants d'Angers plutôt qu'un parc commercial pour touristes. • Appeler à un soutien massif des pouvoirs publics aux chantiers d'insertion en cette période de crise. • Demander à faire respecter les règles de stationnement aux abords du marché La Fayette, à faciliter l'accès des piétons, vélos et fauteuils roulants, et à envisager la gratuité des bus/tramways, plutôt que de rendre gratuit le parking Marengo comme l'a décidé la majorité ce qui va amener toujours plus de voitures, de bruit et de pollution.

Claire SCHWEITZER – tête de liste Angers Citoyenne et Populaire

COLL. J.-P. BAILLERGEAU.

La terrasse du Café Gasnault, au temps de son successeur, E. Detton, peu avant la Première Guerre mondiale.

ARCHIVES PATRIMONIALES ANGERS, 1 J 3368.

"Gasnault Revue", n° 1, décembre 1936.

Le premier grand café

ARCHIVES PATRIMONIALES ANGERS, COLL. ROBERT BRISSET, 9 FI 6777.

Intérieur du Café du Théâtre, au temps d'Amant Gasnault.

L'implantation des cafés angevins place du Ralliement suit le développement urbanistique du quartier au XIXe siècle et l'inauguration du nouveau théâtre en 1825. Celui qui va devenir le plus célèbre cafetier d'Angers, Amant Gasnault, est mentionné pour la première fois comme "limonadier" place du Ralliement, sur l'acte de naissance de sa seconde fille en 1849. En 1851, les listes électorales le disent "propriétaire du Café d'Anjou", sur la même place. Il prend ensuite en location le Café de la Comédie qui disparaît en 1865 dans l'incendie du théâtre. La Ville lui permet de reconstruire un bel immeuble, à gauche du théâtre, en 1868-1869.

Le café est somptueusement orné en 1881-1883 de peintures sur le thème des arts et des jeux par Eugène Brunclair, professeur à l'école régionale des beaux-arts. Ce n'est que peu à peu, grâce à sa situation au centre de la ville et avec le déclin du Café du Progrès, rue Saint-Aubin, que "le Gasnault" acquiert une notoriété supérieure à celle de tous les autres établissements d'Angers.

René Rabault l'a bien évoqué, dans les années d'entre-deux-guerres: *"Il ouvrait façade sur la place et sortie sur la rue derrière. Sous les lustres, les reflets des glaces et les regards de six muses peintes en panneaux allégoriques, ses chaises de rotin, ses banquettes de cuir gris-vert offraient 500 places. Les chaises de terrasse en pouvaient ajouter 200. 22 garçons assuraient le service. Un orchestre réputé attirait les mélomanes et ceux qui ne l'étaient pas. Au premier étage, les adeptes usaient des dix billards de leur Académie, tandis que les joueurs d'échecs se retrouvaient au second. Le Gasnault était le rendez-vous quotidien des commerçants, des rentiers, des bourgeois comme des étudiants. [...] Carrefour de relations commerciales, avant l'automobile et le téléphone pour chacun, le Gasnault offrait son confort, son ambiance, sa standardiste pour traiter de grosses affaires. [...] Détail étonnant: le Gasnault était peut-être le seul café en France à recevoir le* Journal Officiel *chaque matin."*

Il a fermé le 31 décembre 1951. Un dancing le perpétue au premier étage jusqu'en 1955, tandis que le rez-de-chaussée devient galerie commerciale. C'est aujourd'hui le magasin Nature et Découvertes. ■

SYLVAIN BERTOLDI
Conservateur des Archives d'Angers

la chronique intégrale sur
www.angers.fr

ENSEMBLE, SOYONS ATTENTIFS

CONTRE L'ISOLEMENT

© Direction de la Communication et du Rayonnement - Ville d'Angers-AUM / Novembre 2020

APPELEZ LE

02 41 05 40 00

ANGERS.FR/SOYONSATTENTIFS

ANGERS VILLE SOLIDAIRE

Angers